

Sages-femmes et santé sexuelle

Rôle, compétences et place dans le parcours de soins

Plénière CoReSS – 17 mars 2026

Bénédicte HUGONNOT, Natacha DESSON et Jean LONGÉPÉ

Qu'est-ce qu'une sage-femme ?

- ✓ Ce n'est pas une femme sage
- ✓ « Sage » = celle ou celui qui a la connaissance
- ✓ Profession médicale définie par le Code de la santé publique
- ✓ Spécialiste de la physiologie de la femme : grossesse, naissance, prévention et santé sexuelle
- ✓ Adresse à un médecin en cas de pathologie

Évolution du mode d'exercice

- ✓ Pendant longtemps : matrones à domicile
- ✓ XVIIIe siècle : Angélique du Coudray forme les sage-femmes à travers le royaume aux techniques de manœuvres obstétricales
- ✓ Création progressive d'écoles de formation
- ✓ Hospitalisation progressive des accouchements : les sage-femmes deviennent principalement salariées
- ✓ Développement « récent » de l'exercice libéral
- ✓ Aujourd'hui : environ 1/3 des sage-femmes en libéral

Évolution des compétences

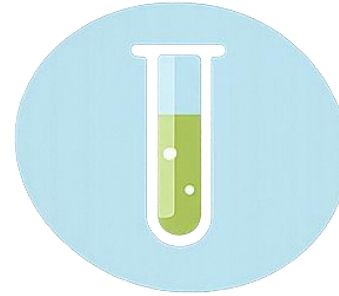
- ✓ Profession médicale à compétences définies
- ✓ Initialement : grossesse et accouchement
- ✓ 2009 : loi HPST - suivi gynécologique de prévention et contraception
- ✓ 2016 : pratique de l'IVG médicamenteuse
- ✓ 2021 : loi RIST - dépistage et traitement de certaines IST sur leurs patientes et partenaires asymptomatiques
- ✓ 2022 : vaccination élargie
- ✓ 2023 et 2024 : pratique de l'IVG instrumentale

Contraception et suivi gynécologique de prévention

- ✓ Prescription contraception hormonale (pilule, patch, anneau, injections, etc)
- ✓ Pose implant contraceptif
- ✓ Pose DIU / SIU
- ✓ Prescription contraception d'urgence
- ✓ Prescription préservatifs internes et externes
- ✓ Suivi gynécologique de prévention



IST



- ✓ Prescription des dépistages aux patientes
- ✓ Traitement de première intention dans certains cas (Chlamydiae, Gonocoque)
- ✓ Orientation si situation plus complexe
- ✓ Dépistage des partenaires et traitement si asymptomatiques



FOCUS VIH et PrEP

- ✓ Prescription dépistage VIH
- ✓ Repérage du risque (exposition sexuelle, partenaires multiples...)
- ✓ Information PrEP
- ⊘ Prescription PrEP non autorisée : orientation vers médecin ou CeGIDD

Vaccination

- ✓ Prescription de tous les vaccins du calendrier vaccinal
- ✓ Administration possible par la sage-femme
- ✓ Public concerné : femmes, mineur.e.s, entourage de la femme et du nourrisson
- ✓ Rôle important dans la prévention vaccinale, notamment pour l'**HPV** et l'**hépatite B**.

IVG

- ✓ Pratique de l'IVG médicamenteuse depuis 2016
- ✓ Pratique de l'IVG instrumentale possible en établissement de santé depuis 2024
- ✓ Amélioration de l'accès aux soins et réduction des inégalités territoriales
- ✓ 2024 : les SF ont réalisé plus de la moitié des IVG médicamenteuses faites en ville

Prévention et repérage des violences

- ✓ Consultations de santé sexuelle (IVG, contraception, suivi de prévention etc...) : moments clés
- ✓ Consultations longues et parfois répétées
- ✓ Relation de confiance
- ✓ Orientation et accompagnement de proximité

Les limites des sages-femmes en santé sexuelle

- ✓ Spécialité : physiologie
- ✓ Orientation vers spécialiste si pathologie
- ✓ Liste de médicaments que les sage-femmes peuvent prescrire fixée par décret
- ✓ Dépistages et traitement des IST hommes et femmes MAIS traitement de l'homme uniquement si asymptomatique
- ✓ Arrêt de travail : uniquement si grossesse non pathologique ou IVG
- ✓ Transidentité : cadre réglementaire actuel parfois inadapté à certaines situations de terrain
- ✓ PrEP non prescrite par les sage-femmes

Les atouts des sages-femmes en santé sexuelle

- ✓ Accessibilité
- ✓ Consultations longues
- ✓ Suivis dans la durée
- ✓ Profession intimement liée à la prévention
- ✓ Connaissance de la physiologie

Conclusion

La sage-femme est
aujourd'hui un acteur majeur
de la prévention et de l'accès
aux soins en santé sexuelle



Merci de votre
attention